



## **GRANDE COURSE**

### **FICHE DE CONFORMITE**

Selon catégorie de navigation de 2 à 6 milles

Bateau : .....

Je soussigné : .....Chef de bord déclaré

- Que le bateau n'a subi aucune transformation depuis l'établissement du certificat de jauge présenté, en cours de validité
- Que le bateau est armé en conformité avec son titre de navigation de 2 à 6 milles

Matériel requis pour l'épreuve

- Feux de navigation en état de marche
- Réflecteur radar au-dessus du 1<sup>er</sup> étage barres de flèches ou AIS
- Gilet + lampe flash light (1 par personne)
- Vhf fixe en état de marche
- Batterie chargée
- Autonomie carburant relative au minimum 5 litres
- Cartes des zones traversées
- 2 lignes de vie et longes
- Echelle

Survie : Conseillée

Signature Chef de bord

Marseille le

Règle 78 des RCV – conformité aux règles de classe. Il appartient au coureur de s'assurer que le bateau est maintenu en conformité durant toute l'épreuve (y compris pour la prescription fédérale)